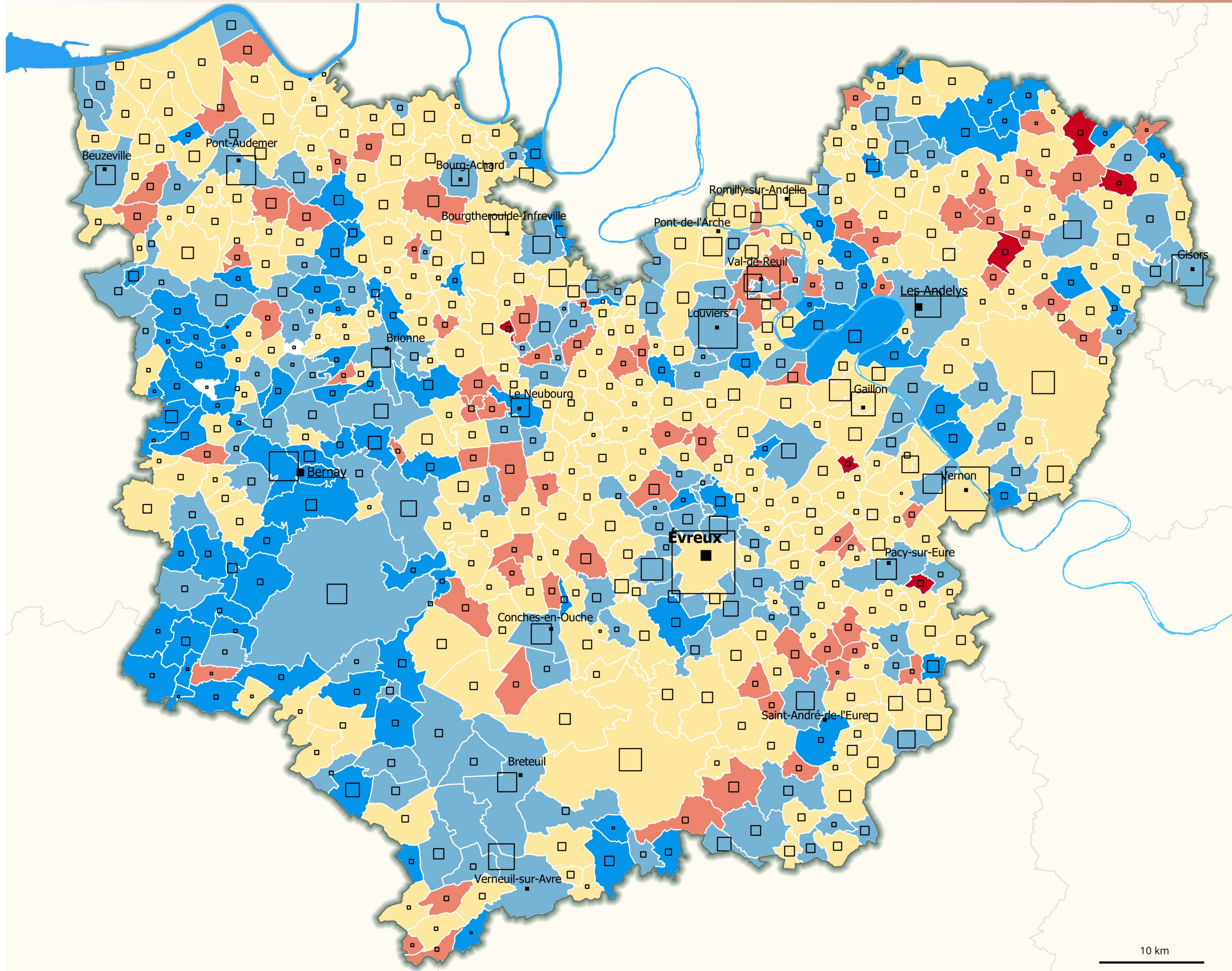


L'indice de jeunesse est le rapport entre la population jeune de moins de 20 ans et la population âgée de plus de 60 ans. La population jeune se trouve plus dans les zones urbanisées alors qu'on trouvera la population majoritairement de plus de 60 ans dans les zones rurales.

Au 1er janvier 2020, 52 % des communes du département comptent moins de 500 habitants.

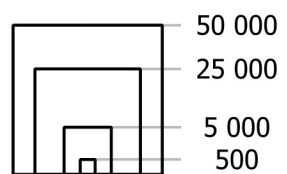


- Préfecture
- Sous-Préfecture
- Chef-lieu de canton

Indice de jeunesse 2016

- 0.18 - 0.75
- 0.76 - 1.00
- 1.01 - 2.01
- 2.02 - 6.25
- Supérieur à 6.25

Nombre d'habitants à la commune



10 km